

PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2026

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation de Mme Couzy Brunhilde en qualité de Conseillère Municipale
- 2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2026
- 3) Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026
- 4) Délibération nomination des conseillers délégués et attribution des indemnités
- 5) Délibération remplacement d'un membre de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)
- 6) Délibération désignation du représentant de la Commune au sein de la CLECT
- 7) Délibération remboursement participation voyage scolaire « Châteaux de la Loire »
- 8) Délibération achat d'un véhicule utilitaire
- 9) Délibération achat d'un lave-linge
- 10) Délibération « aide exceptionnelle » au boulanger de Hauville
- 11) Présentation de mutuelles pour les habitants de Hauville
- 12) Questions diverses

Présents :

MIGNOT William
FAUCON Thierry
JANELA Annie
AUBERT Sabrina
COUZI Brunhilde
DUPERRON MIGNOT Christine
DUPUY Didier
EDDE Séverine
LUST Virginie
LESTERLAN Hervé
BOURLIER Céline

Absents excusés :

CROGUENNEC Jean Pierre donne pouvoir à DUPERRON MIGNOT Christine
SCHEWE Delphine donne pouvoir à JANELA Annie
DELANOS Arnaud donne pouvoir à FAUCON Thierry
CARDON Thibault donne pouvoir à BOURLIER Céline

Christine DUPERRON MIGNOT est désignée secrétaire de séance.

Mme Allain, adjointe administrative, assiste à la séance.

Le quorum est atteint.

La séance débute à 18 H 45.

1) Désignation de Mme Couzy Brunhilde en qualité de Conseillère Municipale

Suite au décès de Jean Marie Damm, Conseiller élu, Brunhilde Couzy, figurant sur la liste portée par William Mignot, est désignée conseillère municipale.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 avril 2026

Les observations formulées par Thibault Cardon seront annexées au présent procès-verbal.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15 dont 4 pouvoirs

3) Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2026

Aucune observation n'est formulée.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 13 dont 3 pouvoirs

Céline Bourlier, absente lors de cette séance ne prend pas part au vote.

4) Délibération nomination des conseillers délégués et attribution des indemnités

William Mignot désigne, par application de l'article 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, trois conseillers délégués :

- Christine Duperron Mignot, en charge, en collaboration avec la 2^{ème} adjointe, de la Solidarité communale, de la mise en place du plan transport solidarité, du suivi du fichier des personnes vulnérables
- Virginie Lust, en charge, en collaboration avec le Maire, des sujets concernant la Jeunesse (référente auprès des enseignants, des parents d'élèves des lycées, collèges, écoles primaire et maternelle, associations, suivi des actions spécifiques)
- Séverine Edde, en charge, en collaboration avec le Maire, de l'accompagnement auprès des associations, de la gestion des événements et de leur communication.

Les arrêtés de délégation ont été transmis à la Préfecture.

William Mignot propose de verser une indemnité en qualité de conseiller municipal délégué d'un montant de 7,13 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 2 dont 1 pouvoir

Pour : 13 dont 3 pouvoirs

5) Délibération remplacement d'un membre de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)

Il convient de remplacer Jean Marie Damm, qui avait été élu membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres.

William Mignot propose la candidature de Didier Dupuy.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15 dont 4 pouvoirs

6) Délibération désignation du représentant de la Commune au sein de la CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) procède à l'évaluation du montant des charges transférées correspondantes aux charges dévolues.

Il convient de désigner, à la suite des élections de mars 2026, le représentant pour la Commune à cette instance communautaire pour la mandature en cours.

William Mignot propose sa candidature.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15 dont 4 pouvoirs

7) Délibération remboursement participation voyage scolaire « Châteaux de la Loire »

Le comité d'entreprise de la société Revima a émis 3 chèques de participation aux voyages scolaires pour les enfants de leur personnel.

Les familles avaient entièrement réglé la totalité du séjour au moment de l'édition de ces chèques d'un montant de 80,50 euros et 148,50 euros.

Ces sommes doivent être reversées aux familles

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15 dont 4 pouvoirs

8) Délibération achat d'un véhicule utilitaire

William Mignot fait part des difficultés rencontrées avec l'actuel véhicule utilitaire. Ce dernier avait été acheté, d'occasion, lors de la mandature de Mr Jean Pierre Delaune. Ce véhicule tombe régulièrement en panne, il a été immobilisé plusieurs mois en début d'année. Les passages aux contrôles techniques sont de plus en plus compliqués et donnent lieu à des dépenses.

Pour ces raisons, William Mignot propose l'achat d'un véhicule d'occasion, beaucoup plus récent et fait part de plusieurs propositions :

- Garage Ford pour un Transit Connect (avec carte grise, gravage des vitres, crochet d'attelage / carburant E 85 / 16.932 kms) pour un montant de 19.566,00 euros
- Garage Ford pour un Transit Connect pour un montant de 18.990,00 euros (+ carte de grise + crochet d'attelage à prévoir / carburant E 85 / 23.667 kms)
soit pour un montant total de 20.503,76 euros
- Garage Peugeot pour un Partner (avec carte grise + crochet d'attelage / carburant Diesel / 33.364 kms) pour un montant de 20.786,76 euros.

Les Conseillers proposent de retenir l'offre à 19.556,00 euros.

William Mignot rappelle qu'une ligne de crédit avait été votée lors la présentation du budget primitif. Ces fonds couvrent intégralement l'achat de ce véhicule.

Didier Dupuy se renseignera sur la possibilité de reprise de notre ancien véhicule.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15 dont 4 pouvoirs

9) Délibération achat d'un lave-linge

Le lave-linge communal est hors d'usage. Les devis de réparation reçus sont élevés. Ce matériel est indispensable au bon fonctionnement des travaux d'entretien et de nettoyage.

William Mignot propose l'achat d'un nouveau matériel et présente 4 devis :

- MDA (Sotteville) - 20 kg pour un montant de 1.229,99 euros
- MDA (Sotteville) - 15 kg pour un montant de 999,99 euros
- Darty - 20 kg pour un montant de 999,99 euros
- Darty - 20 kg pour un montant de 899,99 euros

Le matériel Darty - 20 kg à 999,99 euros est performant en terme de consommation d'eau (61 l contre 74 l pour les autres modèles).

Les Conseillers proposent de retenir cette offre.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15 dont 4 pouvoirs

Virginie Lust pense qu'il faudra songer à l'achat d'un adoucisseur d'eau.

10) Délibération « aide exceptionnelle » au boulanger de Hauville

Mr Bellanger, boulanger de la Commune, demande s'il y a possibilité d'une compensation financière des pertes subies pendant les travaux de rénovation du centre bourg.

Mr Bellanger fournit à l'appui de sa demande un document comptable faisant apparaître, par rapport à la même période de 2025, une baisse de chiffres d'affaires de 6.628 euros pour les mois de février, mars, avril, mai 2026 qui correspondent exactement à la période durant laquelle les travaux étaient à proximité de la boulangerie.

William Mignot rappelle que Mr Bellanger est dans son droit de demander cette compensation.

Les Conseillers sont d'accord sur le principe de compensation et après échanges proposent la somme de 2.000 euros.

Il est procédé au vote :

Contre : 0

Abst : 0

Pour : 15 dont 4 pouvoirs

Céline Bourlier pense qu'il y a lieu de vérifier auprès de l'assureur de Mr Bellanger et de l'assureur de la Commune si cette situation est prévue.

William Mignot dit que cela sera fait et que la réponse sera communiquée aux Conseillers.

11) Présentation de mutuelles pour les habitants de Hauville

Annie Janela fait part au Conseil qu'elle a reçu, à leur demande, deux compagnies de mutuelles complémentaires, AXA et Mutuelle, qui souhaitent proposer aux Hauvillais des tarifs préférentiels. Les sociétés distribueront des flyers, fournis par eux même. Notre intervention se limite à l'information faite aux habitants qui pourront être contactés par ces mutuelles.

12) Questions diverses

Il n'y a pas de question.

Informations communales

William Mignot fait part de quelques informations concernant la Commune :

. Dans le cadre de sa campagne électorale en vue de l'élection sénatoriale prévue en septembre, Mr Maurey, sénateur, rencontrera les trois « grands électeurs » de la Commune le 10 juillet 2026.

. Des ateliers numériques, à destination des + de 68 ans, seront mis en place, en collaboration avec la CCRS à partir de septembre. Il y aura une communication spécifique durant l'été.

. Les plans Canicule sont respectés dans la Commune, le suivi des personnes vulnérables est opérationnel.

. La Commune vient d'être informée des possibilités d'aides de l'Etat pour l'installation de la climatisation ou l'achat de climatiseurs. La Commune s'inscrit dans cette démarche. Les difficultés résident dans le manque de clarté des consignes et des démarches et du délai très court pour constituer le dossier.

. Les entretiens en vue du recrutement d'une adjointe administrative débuteront le 15 juillet 2026. Pour l'instant, 3 candidatures ont été retenues. Le jury sera composé de Thierry Faucon, d'Annie Janela, de Christine Duperron Mignot, de Bernadette Allain et de William Mignot.

. L'aménagement du Bourg est dans sa phase finale (hors parvis). L'installation du mobilier urbain et le marquage au sol sont imminents.

La séance est clôturée à 20h00.

Secretariat - Hauville

De: tibo cardon <tibo.cardon@gmail.com>
Envoyé: samedi 4 juillet 2026 09:23
À: Secretariat - Hauville
Cc: william.mignot@nordnet.fr; faucon_thierry@orange.fr; Annie Janela; C. Duperron Mignot cd76ffn; didupuy@hotmail.fr; jean-pierre.croguennec@wanadoo.fr; herve.lesterlan@hotmail.fr; delphine.schewe@orange.fr; severine.edde@orange.fr; arnaud.delanos@gmail.com; Virginie Cauchois; sabrinaaubert2@gmail.com; brunhilde.couzi@gmail.com; celinebourlier027@gmail.com
Objet: Re: Convocation réunion de conseil municipal

Bonjour,

Merci. Je me permet dès maintenant deux remarques sur les éléments transmis :

- ébauche de délibération pour le point 8 (achat utilitaire) : plusieurs devis sont en effet nécessaires, mais il est attendu qu'ils soient le fait d'entreprises différentes. Là, les deux devis sont du même garage (et ne sont pas joints).
- PV du 06/04/2026. Les questions diverses et les réponses apportées sont retranscrites d'une façon erronée. Je vous demande de bien vouloir corriger, car le PV doit transcrire fidèlement les échanges tenus :

"Thibault Cardon signale qu'un agriculteur a coupé une haie dans la rue du Mont Gignard (ZO 0013). Cette haie est classée au PLU et dans le diagnostic du PLUi en cours d'élaboration. Il a d'autre part labouré plusieurs dizaines de mètres d'un chemin communal. William Mignot prend note et rencontrera la personne concernée."

"Thibault Cardon demande si durant cette mandature l'ensemble des associations communales auront accès aux moyens de la commune (subventions, communication dont PanneauPocket, équipements dont salle des fêtes). William Mignot suppose que la question porte sur l'association Aux Idées semées (La Maison Sauvage). Il répond qu'il s'agit d'évènements privés qui font doublon avec ce qui se fait par ailleurs dans la commune. Jean-Pierre Croguennec ajoute que c'est une association à but lucratif. Thibault Cardon répond que l'association Aux idées semées est une association loi 1901, donc à but non lucratif. Il ajoute que tous les évènements sont publics (ateliers, concerts, cafés littéraires...), et ne font pas doublon. W. Mignot, J.-P. Croguennec et Chr. Duperron-Mignot se prononcent contre la demande de Thibault Cardon."

Bon week-end
Thibault Cardon

Le ven. 3 juil. 2026 à 12:02, Secretariat - Hauville <secretariat@mairiehauville.fr> a écrit :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint la convocation de la réunion de conseil municipal **du jeudi 9 juillet 2026 à 18h45**, ainsi que les documents y afférents.

Bonne réception

Cordialement

ALLAIN Bernadette

Rédacteur

Mairie de HAUVILLE

02.32.57.32.03